

## AVIS CSRPN N° 2020-17

### AVIS DU CSRPN DE LA REUNION

#### Plan national d'actions en faveur des pétrels endémiques de La Réunion

REUNION PLENIERE DU 17 NOVEMBRE 2020

Pétitionnaire : Parc national

#### Contexte et objet de la demande :

L'article 8 de la loi pour la reconquête de la biodiversité de août 2016 a fait évoluer le dispositif Plan National d'Action (PNA) qui concerne désormais les « espèces endémiques identifiées comme étant "en danger critique" ou "en danger" dans la liste rouge nationale des espèces menacées, établie selon les critères de l'Union internationale pour la conservation de la nature ».

En 2018, la DEAL de La Réunion a subventionné le Parc national de La Réunion pour rédiger un PNA multispécifique en faveur de deux espèces :

- le pétrel noir de Bourbon *Pseudobulweria aterrima*, une espèce endémique de La Réunion, placée dans la catégorie « En danger critique d'extinction (CR). Cette espèce a déjà fait l'objet d'un PNA, validé par le CNPN en janvier 2012.
- le pétrel de Barau *Pterodroma barau*, une espèce endémique de La Réunion qui est considérée comme « En danger d'extinction (EN) ». Cette espèce a déjà fait l'objet d'un PDC (Plan De Conservation), validé par le CSRPN en juillet 2008.

#### Remarques préalables :

Le document de 162 pages présente les actions à mener et leur hiérarchisation pour la conservation des deux espèces de pétrels endémiques de La Réunion. Ce PNA correspond à une volonté de poursuivre des actions de conservation et de communication coordonnées, intégrées dans les politiques publiques. Il est prévu sur 10 ans.

Ce PNA est construit avec la **volonté – très pertinente – de mutualiser** les actions concernant ces deux espèces de pétrels endémiques, voire d'autres actions concernant d'autres espèces (puffins, gecko, ...). En pratique, la mutualisation des travaux pour ces deux espèces est déjà en œuvre depuis de nombreuses années, notamment à travers le programme Life+ Pétrels.

Le document est très bien rédigé, agréable à lire. La contribution de nombreux acteurs est visible, notamment à travers les auteurs et les fiches actions détaillées. Le réseau qui s'est peu à peu mis en place à l'échelle du territoire prouve son efficacité. Il est un gage de réussite pour les actions futures.

Le document rend bien compte du travail énorme accompli depuis plusieurs décennies (en particulier depuis 2008) et de l'état des connaissances actuelles. Les risques sont très bien mis en évidence et hiérarchisés. Ce PNA arrive en fin de cycle (fin du PNA Pétrel noir de Bourbon, fin du Life + Pétrels) et revêt donc un caractère assez urgent, tel que le montre le document, afin ne pas interrompre la dynamique enclenchée. Il faut noter que le bilan du programme Life+ Pétrels n'est

pas encore disponible : la rédaction du PNA Pétrels aurait dû se baser sur ce bilan finalisé, vu l'importance des résultats de ce programme Life+. Ce mauvais phasage est quelque peu atténué par le fait que de très nombreux résultats du Life+ sont présentés, puisque ses acteurs sont également impliqués dans la rédaction du PNA.

Pour la partie bilan, il aurait cependant été judicieux de mettre en évidence les taux de réalisation des actions programmées par le passé (divers PDC et PNA, programme Life+), tel que cela est présenté dans le bilan du PNA Pétrel noir de Bourbon (2012-2017) par exemple. Ces informations permettraient une évaluation plus fine de la pertinence des actions proposées dans ce PNA pétrels.

Les objectifs sont structurés en 7 axes, déclinés en 32 actions, soit 8 actions de plus que pour le seul PNA Pétrel noir de Bourbon rédigé en 2011 (24 actions). Ceci est favorisé par les similarités de l'écologie et des menaces pesant sur les deux espèces, ainsi que par l'effort de mutualisation. Pour plus de clarté, certains objectifs devraient être formulés de manière plus explicite : par exemple, l'objectif 5 ne se comprend qu'à la lecture des fiches.

L'analyse des fiches appelle un certain nombre de commentaires. Elles sont pertinentes et cohérentes pour la plupart et couvrent de manière quasi exhaustive les actions à mener. Des éclaircissements ou révisions seraient utiles sur certains points.

#### **Concernant l'effort de mutualisation :**

Bien qu'important et bien pris en compte globalement, il n'en reste pas moins que certaines fiches ne semblent pas traduire une complète mutualisation, en termes de budget surtout. Il faut préciser que les budgets sont tracés dans les grandes lignes – procédure normale à ce stade - et qu'il est difficile de se faire une juste idée sur cette base. A titre d'exemple les actions 2.1 et 2.2 visant à limiter l'impact des chats et rats respectivement affichent 35K€ et 15k€ annuels (sur 10 ans) de frais de véhicule, alors que l'on imagine une mutualisation possible.

A l'inverse, certaines mutualisations méritent éventuellement d'être revues : ainsi l'activité de la SEOR liée aux Pétrels pèse 35%, mais la création d'un nouveau centre de sauvegarde pèserait pour 50% (57,5k€) sur le PNA pétrels.

La question se pose également sur l'adaptation de la réglementation sur les prédateurs (fiche 5.2) : la mutualisation avec d'autres PNA (Echenilleur, geckos) est affichée mais la part liée à chacun reste floue.

#### **Concernant la pertinence de certaines actions ou de leur priorisation :**

- La fiche 3.1 présente l'étude de la phase marine de manière globale (pétrels de Barau et noir de Bourbon), alors que le niveau de connaissance entre les 2 espèces sur ce sujet est très déséquilibré (en défaveur du pétrel noir de Bourbon). Moins d'énergie pourrait être mise sur le pétrel de Barau, et plus sur le pétrel noir de Bourbon (qui compte de plus faibles effectifs).

- Concernant la fiche 4.6 sur l'étude de la vision, le pilotage de cette action n'apparaît pas abouti.

- La communication à l'international, qui peut être intéressante, pèse en termes d'ETP et fonctionnement (notamment presque 16k€ de frais de mission par an, sur 10 ans et 225 j homme/an). Elle ne devrait pas occuper une telle place, mais être fortement réduite et cibler des objectifs plus opérationnels.

- 39 actions sur 64 (32 Pétrel de Barau et 32 Pétrel noir de Bourbon) sont en priorité 1, ce qui représente un effort important en termes de réalisation et montre que la priorisation des actions ne paraît pas assez équilibrée.

### **Concernant le calendrier :**

- la recherche de nouvelles colonies suit un pas bisannuel, sans que cela soit expliqué. Il serait utile de préciser les raisons de ce choix (fiche 4.2).
- il en est de même concernant l'approche génétique (fiche 4.4) : 5 ans répartis en début et milieu de plan. Ce serait à expliciter.
- les mesures contre la pollution lumineuse (fiche 4.5 évaluer la proportion de la population impactée), n'apparaissent qu'en début de plan (3 ans), ce qui surprend. Le coût est relativement élevé. De la connaissance est disponible pour le PB et la mutualisation reste confuse (puffin, pétrel).
- l'évaluation des actions de conservation (fiche 7.1) semble faite ou en cours pour les plus récentes et afficher un bilan en entrée de plan peut paraître inutile puisque déjà réalisé. Le bilan final et celui à mi-parcours sont quant à eux nécessaires.

### **Concernant le budget :**

Le coût du plan est estimé à 17,2 M€ soit environ 1,7M€ par an. Dans le bilan provisoire du PNA Pétrel noir de Bourbon, un bilan du budget Pétrels de 2012 à 2017 est présenté, incluant les actions Life+ et hors Life+. Le total atteint 4,47M€ sur 6 ans soit environ 0,75 M€/an et 2,3 fois moins que ce que propose ce PNA annuellement. Par ailleurs, les acteurs locaux semblent avoir été mobilisés à travers les actions récentes pour les pétrels. Au vu de cette implication déjà forte d'un réseau d'acteurs ne pouvant a priori pas s'étendre outre mesure dans ce territoire insulaire, la montée en puissance prévue dans le PNA pétrels prête à questionnement. Les actions et le montant prévisionnel important du PNA Pétrels pourraient paraître ainsi déconnectés du potentiel humain et financier effectivement disponible. L'affichage d'autant d'actions, avec un budget global important, pourrait affecter la réalisation du PNA et au final aboutir à un bilan mitigé.

En conclusion, il est préconisé aux divers acteurs, dans la mesure du possible, de mieux mettre en évidence dans les fiches-action la part du budget strictement liée au PNA pétrels vis-à-vis des autres PNA ou PDC mis en synergie (Echenilleur, Gecko, etc.). Une réduction du budget, par une meilleure mutualisation de certaines actions ou par une diminution du poids d'autres actions (re-priorisation), semble nécessaire pour assurer une mise en œuvre complète du PNA.

### **Avis final du CSRPN:**

**Le CSRPN de La Réunion donne un avis favorable au PNA Pétrels de La Réunion avec les recommandations suivantes :**

- **Revoir la priorisation des actions afin d'avoir un déséquilibre moins marqué entre les actions**
- **Conforter l'implication des collectivités dans la lutte contre la pollution lumineuse**
- **Optimiser le volume financier global pour qu'il reste en cohérence avec les moyens disponibles à la protection des espèces, en renforçant la mutualisation de certaines actions, et en distinguant les actions de priorité 1.**

Saint Denis, le 17 décembre 2020

Le Président du CSRPN



Patrick FROUIN